EN ORIENT.—Nous avons signale, des notre première livraison, un incident soulevé par le gouverneur-général du Liban, Naoun-Pacha, au sujet de l'élection du successeur du patriarche grec-melchite Mgr. Grégoire Youssef. Ce fonctionnaire avait fait savoir aux évêques grecs-catholiques que le gouvernement ottoman tiendrait pour nulle et non avenue l'élection du nouveau patriarche, si elle avait lieu "avec l'ingérence d'un étranger." Ceci visait le délégué apostolique Mgr. Duval, qui dut remettre l'élection à une date indéterminée, et "aurait eu pour effet, dit un correspondant auquel nous empruntons ces détails, d'empécher, si l'exemple de Naoun-Pacha eut été suivi, tous les rites orientaux unis à Rome, et dont la France a la protection de pourvoir au remplacement de leurs chefs spirituels."

Or cet incident vient d'être vidé, à l'avantage de la France et des catholiques, selon ce que nous apprend une note publiée par le *Temps* de Paris, et datée de Beyrouth, le 15 janvier. Voici le texte de cette communication :

"Le conseil des ministre de l'empire ottoman, à la suite des démarches pressante de l'ambassade de France, a reconnu que le délègué apostolique avait assisté aux synodes tenus antérieurement en vue d'eire le patriarche Melchite. Il a donné l'ordre au gouverneur général du Liban de laisser le synode se réunir pour donner un successeur à feu Mgr Youssef. Le locum tenens, aprèssètre entendu avec Mgr Duval, représentant du Saint Siège en Syrie, doit convoquer sous peu les évêques membres du synode.

Cet incident, souleyé par certains hauts fonctionnaires, qui s'étaient faits complices d'intrigues dirigées contre notre influence, peut aujourd'hui être considéré comme règlé en faveur des droits de protection que nous assurent les traités sur les chrétiens-

d'Orient unis à Rome."

Tout est bien qui finit bien.

14 Février 1898.